Image not found or type unknown

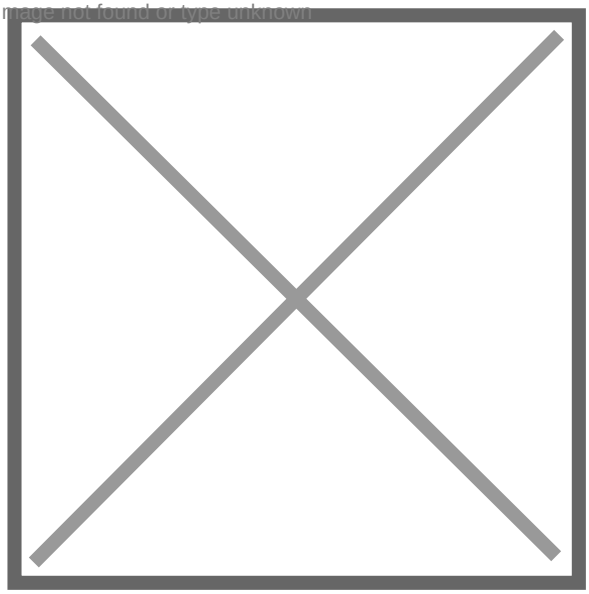

Achat voiture en mauvais état

Par **mimyland**, le **14/07/2011** à **00:17**

Bonjour,
Tout d'abord merci de conseiller les gens comme moi !!

Voila mon souci, il y a trois mois j'ai acheté une voiture à 10 000 € par le biais d'un site de petite annonce. Quelques jours avant la vente, le vendeur me dit qu'il y a un problème avec la climatisation. Qu'il est allé chez le concessionnaire et que c'était surement un petit problème. Je lui est fait signer un engagement sur l'honneur comme quoi il paierait 50% des réparation concernant la clim. J'ai mis un peu de temps avant d'aller au garage car une amie est mécanicienne. Je suis donc allé la bas il ont réparé un tuyau mais après ça on vu que le problème était plus profond et touchait d'autre partie de la voiture. Mais surtout que c'était du a un accident obligatoirement.
Notre vendeur avait acheté ça voiture six mois plus tôt. Ça vient peut être de celui d'avant.
Bref je souhaite me faire rembourser ou qu'il me la répare entièrement car ca coute dans les 3000 €
Je ne sais pas trop comment le prévenir si je lui fait une lettre (je met quoi dedans?) Ou bien je l'appel?
Quels sont mes droits ?

Merci d'avance et encore désolé pour le dérangement.

Par **mimi493**, le **14/07/2011** à **02:29**

Vous ne pouvez exiger l'annulation de la vente qu'en cas de vice caché (à prouver par une expertise si le vendeur refuse)

Le fait d'avoir eu un accident n'est pas un vice caché en soi

Par **mimyland**, le **14/07/2011** à **12:35**

Oui mais le fait que la centrale électronique soit défaillante ?

Par **mimi493**, le **14/07/2011** à **13:22**

Vous avez la charge de prouver le vice caché, donc que le problème
- est antérieur à la vente
- n'est pas du à l'usure normal.

Une centrale électronique en panne, vous ne pouviez que le voir, la voiture ne démarre pas

Par **mimyland**, le **14/07/2011** à **13:24**

En faite elle est défaillante sur certain points. C'est le mécano qui a dit que c'était obligatoirement du a un accident et que c'est de la que vient le pb de la clim et j'ai deja fait constaté par un engagement sur l honneur au vendeur le pb de la clim.

Par **mimi493**, le **14/07/2011** à **13:40**

ça n'a pas de valeur, seule une expertise est opposable

Par **mimyland**, le **14/07/2011** à **14:00**

En faite elle est défaillante sur certain points. C'est le mécano qui a dit que c'était obligatoirement du a un accident et que c'est de la que vient le pb de la clim et j'ai deja fait constaté par un engagement sur l honneur au vendeur le pb de la clim.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés